



Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Madame Laurence Haguenaer
Directrice des Français à l'étranger de l'administration consulaire
27 rue de la Convention
75732 Paris Cedex 15

Paris, le 14 avril 2022

Objet : 1^{er} tour de l'élection présidentielle – dysfonctionnements dans la 7^{ème} circonscription législative

Madame la Directrice,

A la suite du premier tour des élections présidentielles, je veux souligner le travail mené par les équipes consulaires sur le terrain dans l'organisation des élections présidentielles. Je souhaite également saluer les bureaux dans lesquels le scrutin s'est très bien déroulé – et je veux en particulier signaler celui de Munich, où l'organisation était beaucoup mieux qu'en 2017.

Néanmoins, à la suite du scrutin de dimanche dernier et en perspective du deuxième tour et des élections législatives qui suivront, je souhaite, dans la continuité de mon précédent courrier du 6 avril, vous alerter sur les dysfonctionnements survenus ce dimanche dans ma circonscription. Ces dysfonctionnements ont abouti à l'irritation de nombreux électeurs (et assesseurs), qui ne sont plus certains de réitérer l'expérience dans 10 jours.

Vous trouverez ci-après une liste non-exhaustive des difficultés et dysfonctionnements dont j'ai été informé :

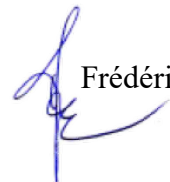
- Le déplacement au bureau de vote et l'attente devant le bureau de vote ont trop souvent pris pour les électeurs toute la journée. À Nuremberg, environ 3000 inscrits ont dû voter dans un seul bureau de vote équipé d'une seule urne. Par conséquent, l'attente de 2 heures et plus était la règle.
- Plusieurs électeurs ont voulu valider une demande de vote par procuration pour le deuxième tour le jour du vote du 10 avril au Consulat, afin d'éviter un autre long et coûteux déplacement. Ces demandes ont été largement refusées par nos autorités consulaires, forçant ainsi les citoyens à revenir au Consulat s'ils veulent voter. Outre que je ne comprends pas la logique de cette attitude (pourquoi refuser de valider un formulaire rapide au moment où, de toute façon, toutes les personnes concernées sont au même endroit au même moment !), ceci est d'autant moins compréhensible que d'autres consulats l'ont fait.
- Concernant le vote en lui-même, plusieurs demandes de procuration n'ont pas pu être prises en compte : des gendarmeries françaises n'ont pas transféré les procurations à

temps au Consulat, voire pas du tout transféré ces procurations. Le consulat à Francfort, où 18 394 Français sont inscrits, était fermé le jeudi et vendredi avant le vote, empêchant de nombreux électeurs à établir une procuration.

- A Francfort encore, le consulat a envoyé un message à la LEC pour dire que l'accès au parking du lycée serait interdit (des gardiens ont été embauchés spécialement pour l'occasion) sauf pour les personnes handicapées le jour du vote. Des personnes restées sur place m'ont indiqué que le parking avait été occupé à 1/3 pendant toute la journée. Cela a été logiquement très difficile à accepter pour les personnes ayant effectué des centaines de kilomètres en voiture pour voter.
- Le manque de moyens (personnel et matériel – urne à Nuremberg) a pu faire défaut. Alors que de nombreuses personnes se sont portées volontaires pour aider sur place, des consulats, comme celui de Francfort, ne les ont pas retenus, prétendants ne pas nommer d'assesseurs suppléants. Les assesseurs présents se sont trouvés en conséquence en sous-effectifs et ont connu une fin de vote « catastrophique ». Ils ont en effet dû attendre tard après minuit pour finalement obtenir la validation de Paris.
- Enfin, de nombreuses erreurs ont été constatées dans les convocations de vote, ajoutant pour certaines personnes de la confusion.

Je suis sérieusement inquiet du taux de participation pour le 2^{ème} tour. Les électeurs qui m'ont écrit pour faire remonter ces dysfonctionnements ont été déçus de l'organisation et de leur expérience. Ils se posent la question de s'ils iront voter la semaine prochaine. Enfin, il faut améliorer les conditions pour les assesseurs sur place, qui effectuent un travail extraordinaire pour notre démocratie.

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte mes remarques et vous prie d'agréer, Madame, la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

 Frédéric Petit

Copie : Jean-Baptiste Lemoyne, Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie et auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises